

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant L'Écolo-Halte	Numéro de permis 2013772	Date d'inspection Le 02 juin 2022	
Nom de l'établissement L'Écolo-Halte		Numéro de téléphone (506) 732-3295	
Adresse 261 rue Acadie Grande-Anse NB E8N 1B1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Karine Basque		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire; Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	11(a)	23 juin 2022	
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	24(1)(c)(vii)	23 juin 2022	

<p>Commentaires généraux</p> <p>Ratio respecté lors de mon inspection</p> <p>Une employée a présentement un certificat de secourisme d'urgence. Il est exigé selon le Règlement 11 a) d'avoir un certificat de secourisme général et de réanimation cardiorespiratoire de Niveau C. L'éducatrice a été demandé de refaire son cours de secourisme avec la bonne certification exigée dès que possible.</p> <p>Discussion avec l'administratrice des dossiers des enfants, planification des activités, pratique à feu devant être fait à l'extérieur. De plus, un rappel fut fait concernant les remplacements (professeur) devant avoir un casier judiciaire et un DS valid lorsqu'ils sont présent a la halte.</p> <p>Observation: Lors de leurs arrivés, les enfants vont se laver les mains et font des jeux libres. Certains ont continué leurs activités de chasse aux trésors qui aura lieu durant la semaine des garderies (6-10 juin). Par la suite, une collation fut prise et certains enfants on dansé avant d'aller dehors.</p>
--

original signé par
Karine Basque

Le 02 juin 2022

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par

Impossible d'obtenir la signature de l'exploitant après quelques tentatives

Le 02 juin 2022

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date